



### Synthèse des revendications des agents du Service Jeunesse

Appel à la grève le Samedi 19 Novembre 2011 :

Toutes les revendications, décisions et actions sont discutées puis votées lors d'une assemblée générale composée des personnels du Service Jeunesse.

Toutes négociations, que ce soit avec la présence seule du bureau ou avec une délégation, sera ensuite discutées lors d'une assemblée générale composée des personnels du Service Jeunesse.

Pour que des négociations puissent avoir lieu, nous exigeons 2 conditions : la présence du premier chef du personnel (càd Monsieur Le Maire) et la présence d'une délégation du Service Jeunesse (qui reflètera au mieux l'ensemble du Service)

Cette liste de revendications a été signée, lors d'une pétition, par plus de 40 agents (cf pétition)

- **Profil de poste** : Les agents ne disposent toujours pas de leur profil de poste et cela depuis de nombreuses années. Les agents persistent à demander les profils de poste mais en vain... (RIJ, spécifiques...) et pour les animateurs possédant leur profil de poste ne sont pas actualisés.
- **Précarité** : Très bonne avancée (2 agents sont stagiaires par mois) sauf qu'il reste encore plusieurs personnes en situation précaire dont leur avenir est flou (ex : RIJ, spécifiques, péri & extrascolaire...)
- **Aménagement du Temps de Travail** : Aucun retour et aucune communication sur les avancées des négociations de l'ATT. Négociations en interne avec le syndicat FO et la direction. Les animateurs RIJ et spécifiques n'ont toujours pas d'ATT malgré qu'ils soient des animateurs à part entière. (Agents cloisonnés et aucune réflexion sur les agents dans leur globalité)
- **Salaires** : Tous les agents sont payés de la même manière (avant les CL touchaient une prime de responsabilité 10h ou 15h sup et pas les SMJ) alors que les directeurs et adjoints ont des responsabilités en plus. Les animateurs contractuels se retrouvent à toucher plus que les titulaires (prime de précarité)
- **Heures supplémentaires** : Inexistantes ou interdites ou attribuées selon les affinités et non selon les besoins des agents concernant leurs projets respectifs. Aucune visibilité sur leur utilisation. Projets refusés lorsqu'il inclut des heures supplémentaires. Au delà de 22h, les animateurs devraient être payés en heures supplémentaires et non pas en récupération. Enveloppe toujours vide alors que depuis 2 ans les agents en bénéficient très rarement (départ/retour de séjour, prospection, covoiturage, sortie en soirée, dimanche etc...)
- **Formations** : Aucune cohérence sur l'attribution. Accordées ou non toujours selon les affinités de chacun. Aucune transparence...
- **Spécifiques et RIJ** : Mis en marge sur les projets Quels est leur place dans le service jeunesse ?
- **Projet Éducatif** : Identique à lui même depuis 2003...
- **Urgence** : Réunions au dernier moment, directives au dernier moment. L'urgence devient la règle ! (que ce soit pour les animateurs, RIJ, spécifiques)
- **Concertation** : Les grandes décisions et les nouvelles règles de fonctionnement sont prises sans concertation avec les agents ou les directeurs. « C'est comme ça maintenant » Aucun texte, aucune note de service ni de mail pour communiquer les nouvelles directives « Ça vient de la haut ! » Les changements d'équipes sont imposés et non discutés ou concertés avec les agents concernés : animateurs ou directeurs. Les recrutements des animateurs sont la majorité du temps imposés sur la structure et non concertés avec le directeur en question. Aucune considération des directeurs : plus aucun séjour n'est élaboré par les directeurs avec leur équipe.
- **Budget** : Aucune visibilité, aucune transparence. La Direction est capable de nous communiquer une certaine estimation approximative en fin d'année mais elle est dans l'incapacité de nous fournir un chiffre en début d'année.
- **Bons de commandes** : Ils sont validés aux derniers moment, selon les affinités et aussi selon les projets. Aucune cohérence sur les validations ou refus des bons de commandes. Ce qui perturbe le planning des antennes. Les refus sont rarement motivés...



- **Moyens** : (matériels, financiers, humains...) Ils sont très souvent refusés ou accordés au dernier moment ne permettant pas un service de qualité. Manque de véhicule de service (RIJ, directeurs et adjoints...) Les moyens ne sont pas mis à disposition.
- **Bilans** : Ils sont très attendus et demandés par la Direction mais ne sont pas pris en compte et aboutissent rarement à des changements positifs.
- **Fonctionnement** : La Direction veut calquer le fonctionnement des Clubs Loisirs pour l'appliquer aux Antennes Jeunesses malgré la tranche d'âge différente mais elle ne l'applique pas entièrement (heures sup, régie...)
- **Implication** : La Direction fait très peu le déplacement dans toutes les antennes et encore moins le jour des temps forts mis en places. Manque de soutien et d'implication de la Direction sur les projets des Antennes.
- **Rénovations** : Plusieurs rénovations ont été officiellement demandées à la Direction et aux services concernés, mais d'années en années les structures se dégradent et aucune réponse n'est donnée...

#### CONSÉQUENCES :

**Baisse de fréquentation des jeunes sur l'ensemble des structures. Baisse de motivation des agents. Les animateurs perdent leur crédibilité face aux jeunes. Plus de travail demandé avec moins de moyen.**

SUD Aulnay  
Actualisé le 18/11/2011